



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Centre National de
la Propriété Forestière

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 8 mars 2023

Nouveau Directeur général adjoint au Centre National de la Propriété Forestière

Frédéric Delport succède à Xavier Pesme au poste d'adjoint de Roland de Lary, Directeur général

Le 1^{er} mars 2023, Frédéric Delport a pris ses fonctions de Directeur général adjoint au CNPFF pour lesquelles il appuiera Roland de Lary, Directeur général, dans le pilotage de l'Établissement public. Il assurera également le rôle de Directeur national « Gestion durable et technique ». Dans ses priorités : le pilotage de la mise en œuvre du Contrat d'objectifs et de performance via les engagements techniques du plan d'action et la mise en application des nouveaux Schémas Régionaux de Gestion Sylvicole (cadres réglementaires régionaux de la gestion en forêt privée). De surcroît, il se consacrera aux relations techniques avec les partenaires du CNPFF et garantira la cohérence des projets européens et internationaux avec la stratégie de l'établissement. Il aura également la responsabilité de Délégué à la Protection des Données.

Frédéric Delport est bien connu des partenaires forestiers. De son précédent poste de chef du Département Santé des Forêts au Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, il est particulièrement au fait des défis que doivent relever les forêts face aux changements climatiques. Il en connaît également les problématiques de gestion forestière après avoir exercé 11 ans à l'Office national des Forêts sur des postes de Directeur de l'Agence interdépartementale de Versailles, Directeur de cabinet du Directeur Général et chargé de mission Europe.



Contact presse :

Marie-Claude MUNSCHI, directrice de la communication du CNPFF : 07 64 35 11 14 - marie-claude.munsch@cnppf.fr
Copyright photo : Samuel Six © CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière est l'établissement public au service du développement de la gestion forestière durable des forêts privées françaises. Ses agents sont des forestiers qui accompagnent et conseillent gratuitement les 3,5 millions de propriétaires privés pour mettre en valeur et préserver 12,5 millions d'hectares de forêts (75 % des forêts métropolitaines). Le CNPFF est composé de 10 délégations régionales, ce qui le place au plus près des territoires pour accompagner les propriétaires vers une gestion durable adaptée au contexte local. Il bénéficie d'un service de R&D, l'Institut pour le Développement Forestier, pour répondre aux enjeux d'innovation technique et du défi climatique et d'un service dédié à la séquestration du carbone en forêt, le C+For Forêt et Carbone.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpff.fr